

Madame, Monsieur,

Notre établissement fait l'objet de mesures sanitaires du fait de la survenue, ce matin, d'un cas confirmé de COVID-19.

Il s'agit d'un cas confirmé pour 900 élèves, c'est le premier de l'année scolaire.

Mais nous avons juste à côté l'école Saint Thomas dont 7 classes sont fermées ce matin. Les protocoles sont différents entre le premier degré (Ecole) et le second degré (collège lycée).

Aussi, par ce message je veux vous inviter tous à la plus grande vigilance et au strict respect des gestes barrières.

Nous restons en niveau 2 du protocole de l'éducation nationale. Cela signifie, en particulier :

- Nous devons veiller à assurer une aération renforcée des salles, à minima avant ou après chaque séquence de cours.
- Nous devons nous laver régulièrement les mains, avec du savon aux toilettes, avec du gel hydroalcoolique dans chaque salle de classe.
- Nous devons porter le masque en intérieur, masque chirurgical ou de catégorie 1, et je rappelle que le masque se porte sur le nez.

Les parents nous informent au plus vite si leur enfant est cas confirmé de COVID-19, de même s'il est cas contact d'un cas positif extérieur à l'établissement.

L'établissement prévient au plus vite la famille si leur enfant est cas contact d'un cas positif scolarisé dans l'établissement.

Les procédures sont alors clairement expliquées.

Je rappelle enfin que les cas contacts des cas contacts ne sont pas des cas contacts.

Je remercie chacun d'entre vous, parents, professeurs, personnel, élèves, de votre plus grande vigilance

M. Sennès